

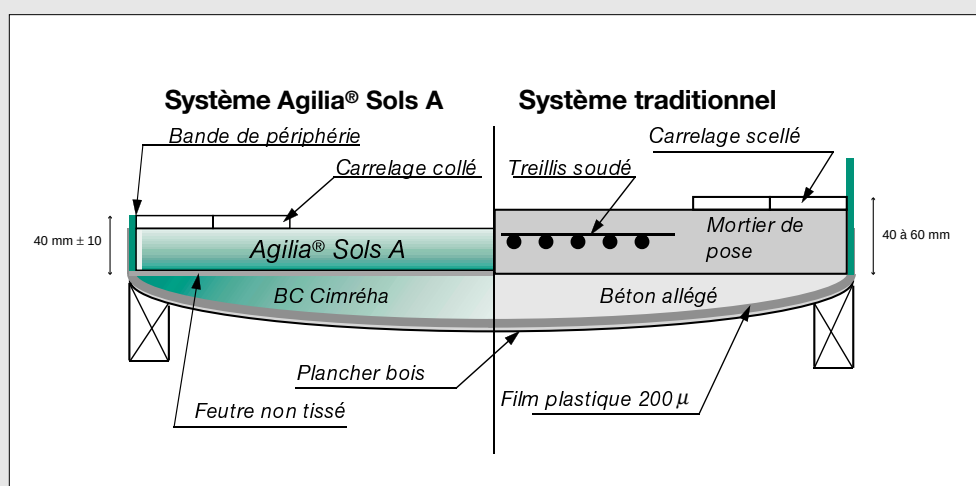
Les applications

RÉNOVATION-RÉHABILITATION

Agilia® Sols A est particulièrement recommandée pour les chantiers de réhabilitation : sa légèreté, son épaisseur réduite, sa rapidité de mise en œuvre, ses propriétés autonivelantes, sa compatibilité avec tous les supports et les systèmes d'isolation ou de chauffage, et ses délais d'accessibilité, en font la chape la plus performante sur les chantiers de rénovation. Elle peut être mise en œuvre soit en chape flottante, soit en chape désolidarisée, avec ou sans compensation de niveau. Agilia® Sols A est utilisée notamment pour la mise en œuvre sur planchers bois (conformes au DTU 51.3), sur chape asphalte, ou sur d'anciens revêtements non putrescibles type carrelages, revêtements résilients.

Avantages :

- Coulage en faible épaisseur (2,5 à 6 cm),
- Charge plus légère (exemple : 4 cm d'épaisseur correspondent à 80 kg/m²),
- Pas de stockage de matériaux sur chantier,
- Rapidité d'exécution : 1 500 m²/ jour,
- Pompable sur 200 m linéaires et 40 m de hauteur.



Cas d'un chantier sur plancher bois accusant une flèche : utilisation de BC Cimréha (mortier prêt à l'emploi allégé avec des perles de polystyrène expansé) en compensation de niveau.

Le complexe BC Cimréha + Agilia® Sols A est partie intégrante de l'Avis Technique du CSTB.

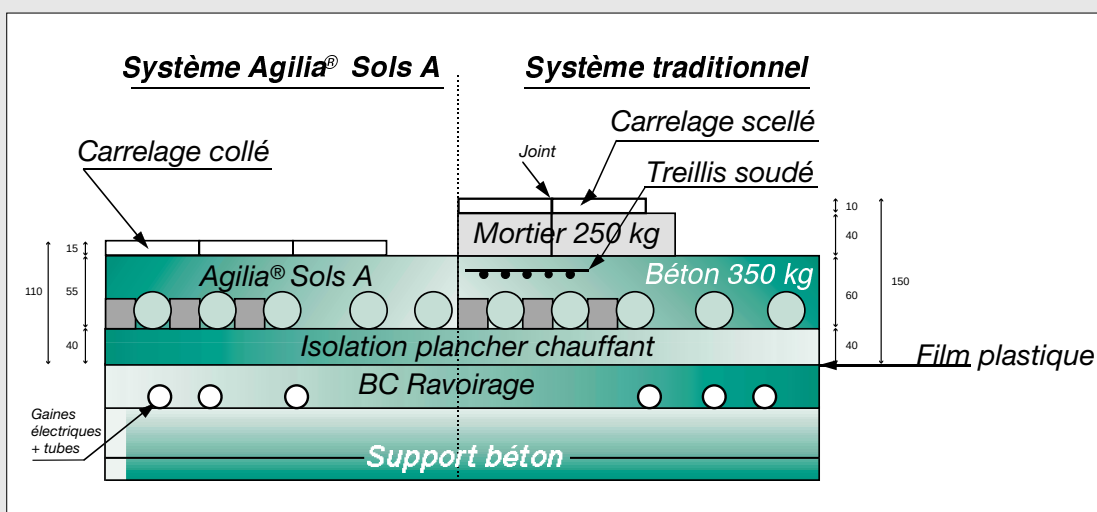
PLANCHERS CHAUFFANTS

Agilia® Sols A peut être mise en œuvre pour l'enrobage des planchers chauffants à eau basse température*.

*Planchers réversibles : une dérogation doit être obligatoirement demandée à la société La Chape Liquide au cas par cas.

Avantages :

- Epaisseur de chape réduite,
- Pas d'armature métallique,
- Meilleur enrobage des tubes,
- Mise en œuvre rapide,
- Joints de fractionnement tous les 300 m²,
- Meilleur rendement des sols chauffants ou rafraîchissants,
- Diminution des déperditions thermiques,
- Meilleure homogénéité des températures de surface,
- Moins d'inertie, meilleure régulation grâce à la faible épaisseur,
- Sols accessibles au bout de 24 heures,
- Mise en chauffe rapide (7 jours au lieu de 21 avec un mortier traditionnel),
- Planéité parfaite pour collage des revêtements (carrelages, sols souples, parquets).



Conditions de coulage :

- Dans tous les cas, l'épaisseur de la chape doit être de 30 mm en tout point au-dessus de la génératrice du tube.
- L'épaisseur totale de la chape ne doit pas dépasser 7 cm.
- Un joint doit être mis en place à la périphérie de la pièce, ainsi qu'autour des poteaux d' huisserie, et être rempli par une bande compressible de 8 mm d'épaisseur au moins. En aucun cas la chape ne doit être en contact avec un point dur.
- La chape peut être coulée en une seule fois (préparation préalable du chantier obligatoire), ou en 2 fois.

Première mise en service de l'installation de chauffage :

La première mise en service est réalisée conformément aux dispositions du DTU 65.8. La mise en chauffage se fait de façon progressive, au plus tôt 7 jours après la mise en place d'Agilia® Sols A.

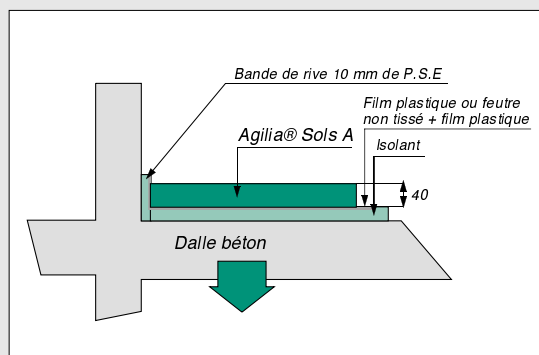
Nota : Pendant la période de mise en chauffe, il faut veiller à la ventilation des locaux et lors de la diminution de température, supprimer la ventilation.

CHAPE FLOTTANTE SUR ISOLANT ACOUSTIQUE OU THERMIQUE

Le système consiste à mettre en œuvre une isolation thermique ou acoustique sous une chape Agilia® Sols A.

Avantages

- Solution répondant aux exigences de la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique),
- Système de mise en œuvre rapide,
- Coulage avant ou après cloison de distribution,
- Peu de réservation,
- Faible épaisseur (3,5 à 4 cm),
- Jusqu'à 1 000 m² sans joint de fractionnement.



		Epaisseur minimale de la chape (cm)		
		Locaux P2	Locaux P3	
Chape désolidarisée	- Sur film (polyéthylène par exemple)			
	1. Support béton	2,5	3	limitée aux cloisons = 150 kg/ml
	2. Ravaillage Cimréha	4	4	
	- Sur isolant			
	1. Isolant de classe I* ou II*	3,5	4	1. limitée aux cloisons = 150 kg/ml 2. limitée aux cloisons à base de plâtre cartonnées = 100 kg/ml
	2. Isolant de classe III* de compressibilité 6 mm au plus (éventuellement recouvert d'un isolant de classe I)	4	4	
(*) Correspondance avec le classement ACERMI, définissant le niveau de compressibilité :				
I ₅ < 0,3 mm et I ₄ < 0,5 mm = classe I				
I ₃ < 3,0 mm = classe II				
I ₂ < 12,0 mm = classe III				

TRAVAUX NEUFS

En fonction du type de support et de sa qualité, Agilia® Sols A peut être mise en œuvre soit en chape désolidarisée, soit en chape flottante avec ou sans compensation. Agilia® Sols A doit être désolidarisée de la dalle béton par un film plastique.

Avantages

- Rapidité de mise en œuvre :
 - 1 500 m² par jour avec une équipe de 3 personnes,
 - livraison sur chantier par camion-toupie (fabrication sous contrôle en centrale),
 - matériel souple et léger (niveau laser, minipompe, débulleur),
- Possibilité de couler 1000 m² sans joint de fractionnement,
- Rattrapage de niveaux : chape autonivelante,
- Finitions rapides : chape autolissante,
- Faible épaisseur (2,5 à 4 cm).

Figure 1 : Règle de fractionnement, cas général

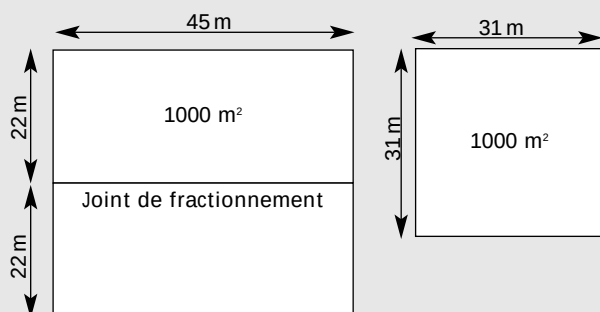
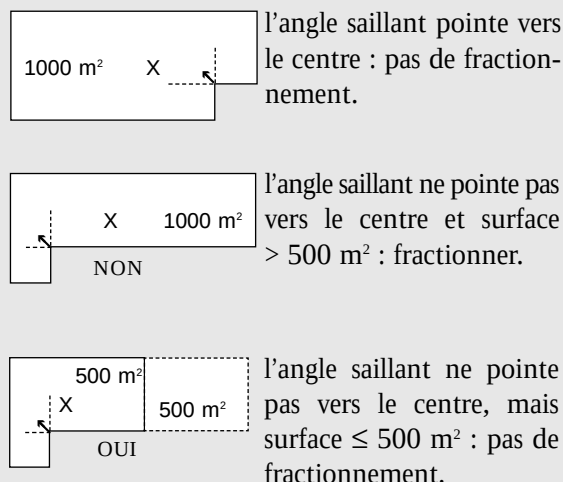


Figure 2 : Règle de fractionnement des surfaces comportant un angle saillant



Les performances

Les performances d'Agilia® Sols A sont les suivantes :

- Aspect : beige à gris, homogène en masse et compact (sans bulle).
- Résistance mécanique :
Chape de type A (fibrée ou non) :
 - résistance à la compression > 20 MPa*,
 - résistance à la traction, flexion > 4 MPa*.
- Densité 2.2 (± 0.1) après séchage.
- pH = 12 à 13.

(* Résistance mécanique à 28 jours, mesure à 20°C et 60% d'humidité relative)

- Conductivité thermique : 2,5 W/m°K.
- Classement au feu : M0.
- Résistance à l'humidité : E2.
- Classement UPEC : U4 P3 E2 C2.
- Module d'élasticité : environ 15 000 N/mm².
- Coefficient de dilatation thermique : environ 0.012 mm/m°K.

Epaisseur de la bande périphérique :

Surface du local	Epaisseur minimale de la bande de rives
S < 100 m²	3 mm
100 ≤ S < 300 m²	5 mm
S > 300 m² et chapes chauffantes	8 mm

Pose des revêtements de sols collés :

Agilia® Sols A n'est pas destinée à rester apparente. Une fois sèche, elle doit donc recevoir un revêtement de sol après mesure de la teneur en humidité, à l'aide de la bombe au carbure (méthode de référence). L'humidité résiduelle est limitée aux valeurs indiquées ci-contre, en fonction du type de revêtement de sol et de la destination du local.

Durée indicative avant recouvrement :

	Epaisseur d'Agilia® Sols A	Humidité résiduelle	
		0,5%	1%
Enrobage de plancher chauffant	70 mm	7 semaines	6 semaines
	60 mm	5 semaines	4 semaines
	50 mm	4 semaines	3 semaines
Autres chapes	60 mm	9 semaines	8 semaines
	50 mm	7 semaines	6 semaines
	40 mm	5 semaines	4 semaines
	30 mm	3 semaines	3 semaines

Humidité résiduelle de la chape en fonction du classement E du local :

Type de revêtement de sol	Humidité résiduelle de la chape en fonction du classement E du local	
	E1	E2
Revêtements plastiques	≤ 0,5%	≤ 0,5%
Revêtements textiles non perméables	≤ 0,5%	
Revêtements textiles perméables (sans sous-couche)	≤ 1%	
Parquets	≤ 0,5%	
Carrelage	≤ 1%	≤ 0,5%

